

Mémoire pour les Consultations prébudgétaires en vue du Budget de 2019 L'Association des musées canadiens Août 2018

INTRODUCTION

Les musées sont des biens de grande valeur, qui unissent les Canadiens, qui valorisent le Canada sur la scène internationale et qui, au pays, contribuent à faire progresser la nation.

Les musées sont au cœur du Canada et de ses collectivités. Ils invitent tout le monde sans exception et traitent des enjeux historiques d'un point de vue contemporain; ils rassemblent les gens et contribuent à la réconciliation avec les communautés autochtones.

Les musées contribuent de façon importante à l'économie et à l'industrie touristique; notamment, plus de 60 % de tous les touristes internationaux visitent les musées. Les musées améliorent la qualité de vie des collectivités qu'ils servent. Ils jouent un rôle de catalyseur pour les pôles de création. Une collectivité créatrice s'appuie sur sa capacité à stimuler la créativité, l'innovation, le développement des affaires et elle établit une culture de succès et de prospérité. C'est une valeur importante pour notre nation et pour notre mieux-être.

Le Canada compte environ 2 600 musées, galeries d'art, musées des sciences et institutions connexes à but non lucratif. Ils attirent plus de 75 millions de visiteurs chaque

année. Leur clientèle augmente chaque année d'environ 10 %. La popularité de nos musées attire les touristes et sert les collectivités locales de diverses façons.

Au total, leurs revenus sont de 2,53 milliards par année. Les musées emploient plus de 36 000 personnes et comptent sur plus de 115 600 bénévoles qui travaillent 6,6 millions d'heures, soit l'équivalent de 3 000 emplois à temps plein.

L'Association des musées canadiens (AMC) est la voix nationale de ce secteur, qui comprend de grandes institutions, mais aussi de petits centres gérés par des volontaires. L'AMC fournit des services, depuis l'emploi des jeunes jusqu'aux normes (notre plus récente initiative : des lignes directrices pour l'embauche des LGBTQ2+), à la formation et au perfectionnement professionnel en passant par la réconciliation avec les autochtones.

L'AMC a été mentionnée dans l'appel à l'action n° 67 de la Commission de vérité et de réconciliation, qui demande une revue complète des pratiques et des politiques des musées. Nous avons mis en place un Conseil spécial de réconciliation, composé de 15 personnes respectées, qui veillent activement à cet examen.

Lorsque la Chambre reprendra ses activités en septembre, le Comité permanent sur le Patrimoine canadien déposera son rapport complet et exhaustif, comprenant plusieurs recommandations sur **l'état des musées canadiens.** Cette étape s'amène après quelque deux années d'études et de consultations. Nous prévoyons d'importantes recommandations.

Le gouvernement fédéral a répondu efficacement au besoin du secteur du Patrimoine, notamment en collaborant avec CBC/Radio Canada, le Conseil des arts du Canada, le Centre national des arts, les Musées nationaux, Parcs Canada, le Fonds du Canada pour la présentation des arts, le Fonds du Canada pour la formation dans le secteur des arts, etc.

Depuis plusieurs années, on ne s'est pas préoccupé des musées et on croit maintenant qu'il faudrait agir. Les musées sont probablement l'expérience la plus populaire en ce qui concerne le contenu canadien; leur clientèle annuelle dépasse les 75 millions de visiteurs.

En plus du rapport du Comité permanent du Patrimoine canadien, la ministre canadienne de Patrimoine Canada a invité l'AMC à faire des recommandations pour la mise à jour et la modernisation des programmes de ce secteur. La ministre a reconnu l'importance des musées et le besoin urgent de mettre à jour les programmes de soutien afin de mieux répondre aux besoins. Nous avons présenté nos recommandations à son ministre adjoint et nous avons travaillé en étroite collaboration avec le ministère pour peaufiner ces recommandations; nous avons notamment organisé trois tables rondes en juin 2018 et fait d'autres consultations, en vue de les inclure dans le Budget de 2019.

Comme on le verra plus loin, cette négligence nous laisse maintenant dans une très pénible situation. Les musées ont dû prendre des mesures pour diversifier leurs sources de revenus. Nous avons gravement négligé, les activités courantes ou fondamentales, comme la recherche, la conservation, la numérisation, le personnel spécialisé et dans certains cas l'aliénation de collections.

Le gouvernement fédéral soutient par le biais d'organismes gouvernementaux sept musées qui lui appartiennent et dont il a la responsabilité. Il y a environ 2 600 musées non fédéraux qui contribuent à diffuser notre histoire nationale et qui pourtant reçoivent peu ou pas de financement de la part du gouvernement fédéral.

En 1972, l'honorable Gérard Pelletier instaura une Politique nationale des musées qui était remarquable à l'époque. Au cours des années, cette politique s'est détériorée en raison du manque de financement et du manque d'intérêt. La pièce centrale était le **Programme d'aide aux musées** qui a débuté en 1972 avec un budget annuel de sept millions de dollars, ce qui représente près de 40 millions en dollars d'aujourd'hui. Aujourd'hui, ce programme a un budget moindre qu'à ses débuts en 1972, soit seulement quelque six millions de dollars par année. Il est devenu difficile d'y accéder, ses programmes sont dépassés, ils ne répondent plus aux besoins de ce secteur. Dans l'ensemble du Canada, il y a un grave déclin dans le domaine des expositions itinérantes, un volet qui permettait aux Canadiens de mieux connaître les autres régions.

Il y a eu plusieurs tentatives de corriger la situation, mais la plupart ne se sont pas matérialisées, sauf pour un programme d'emploi pour les jeunes dans les musées.

RECOMMANDATIONS

Nous recommandons au gouvernement fédéral de se reprendre dans le Budget de 2019 en créant des programmes adaptés à la situation actuelle et bénéficiant d'un meilleur financement, selon les recommandations du Comité permanent sur le Patrimoine canadien et sur les recommandations de l'Association des musées canadiens.

Nos recommandations sont faites en fonction de plusieurs enjeux importants qui concordent avec les priorités actuelles du gouvernement. Elles résultent de consultations approfondies auprès de nos membres.

RÉCONCILIATION AVEC LES AUTOCHTONES:

Les musées ayant une si vaste clientèle offrent une occasion inouïe d'informer et de mieux éduquer les Canadiens sur les récits authentiques de notre histoire et de mettre en valeur le merveilleux patrimoine des peuples autochtones, de même que l'art autochtone contemporain.

Les musées canadiens veulent poser des gestes significatifs pour réaliser une sincère et significative réconciliation avec les communautés autochtones, qu'il s'agisse de rapatriement, de représentation, de la parole, de la dotation de personnel et de plusieurs autres enjeux. L'AMC a été mentionnée dans le rapport de la Commission de vérité et réconciliation concernant la réalisation d'un examen exhaustif des politiques et pratiques concernant les musées. Nous avons vécu une expérience dans le cadre de notre groupe d'étude mixte avec l'Assemblée des Premières Nations, de 1988 à 1992, qui a conduit à des changements, notamment le rapatriement.

Actuellement le projet de loi C-391 a été déposé en Chambre, proposant une stratégie de rapatriement. Ce projet de loi sera étudié en comité dès l'automne. Il propose un Centre national d'expertise, dont l'AMC propose de se charger. Le rapatriement est une entreprise complexe, qui peut demander beaucoup de temps et être très coûteuse. En outre, les musées ont besoin d'être indemnisés si le rapatriement est mal effectué.

L'AMC, en collaboration avec la Fondation de la Banque Royale, offre un modeste programme de mentorat autochtone. Étant donné que le personnel autochtone a besoin d'une formation plus approfondie, ce programme pourrait être élargi. De façon prioritaire, il faut de plus nombreuses occasions d'emploi pour les autochtones dans les musées, tout comme dans les centres culturels autochtones.

Certaines communautés autochtones ont établi leurs propres centres et musées. Ce sont d'importants instruments pour leurs communautés. Ces centres et ces musées reçoivent très peu de financement de la part du gouvernement fédéral, ce qui est un problème grave, en raison des nombreuses priorités des communautés.

NOUS DEMANDONS UN INVESTISSEMENT ANNUEL DE 20 MILLIONS DE DOLLARS PENDANT CINQ ANS, EN SOUTIEN À DES MESURES DE RÉCONCILIATION DANS CE SECTEUR.

INCLUSION ET DIVERSITÉ

Nos musées doivent tenir compte des changements sociaux qui surviennent actuellement au Canada. Les musées ne peuvent demeurer passifs et attendre que les gens s'y présentent; ils doivent rejoindre les communautés. Notre nation change rapidement en raison de l'arrivée d'immigrants et de l'émergence de nouvelles valeurs. Nous affirmons que la connaissance, la compréhension et la fierté sont les composantes essentielles pour édifier des collectivités fortes.

Les membres de l'AMC ont voté une importante résolution sur la diversité et l'inclusion à l'assemblée générale annuelle de l'Association en 2018.

L'AMC fut le premier commanditaire à offrir l'entrée gratuite aux nouveaux citoyens canadiens pour une période d'un an, offre qui est maintenant administrée par l'Institut

canadien de la citoyenneté. Les cérémonies concernant la citoyenneté ont maintenant lieu dans les musées et les galeries.

Les musées doivent être des centres communautaires où l'on discute d'enjeux contemporains. Ils offrent un endroit unique, sécuritaire et accueillant où l'on développe la sensibilisation, la compréhension tolérante et les valeurs communes. Le personnel des musées est formé de 4 % seulement de personnes qui se reconnaissent comme provenant de diverses origines. De façon évidente, il existe des occasions d'emploi.

L'AMC a travaillé à l'inclusion des LGBTQ2+, à la mobilisation de la jeunesse, à l'accès physique et intellectuel et à l'élaboration de moyens de diffuser l'histoire des Canadiens à travers le pays et à l'échelle internationale. Les collections et les expositions des musées doivent s'ouvrir aux nouvelles cultures. Il est urgent qu'on intensifie le soutien aux musées pour progresser dans cette direction, ce qui mènera vers une plus grande harmonie et une meilleure compréhension sociale.

NOUS RECOMMANDONS UN INVESTISSEMENT ANNUEL DE 15 MILLIONS DE DOLLARS SUR UNE PÉRIODE DE CINQ ANS POUR LA DIVERSITÉ ET L'INCLUSION.

NUMÉRISATION DES TRÉSORS CULTURELS ET ARTISTIQUES

Les institutions du Patrimoine conservent en fiducie, pour les Canadiens, leur patrimoine et leur richesse artistique, mais cette richesse doit être accessible à tous. Cela comprend ce qui suit :

70 millions d'artéfacts et de travaux artistiques

41 millions de spécimens d'histoire naturelle

1,9 million d'heures de film, etc.

113 millions de photos, de cartes, de dessins, etc.

7,7 millions de mètres linéaires de documents textuels

Ce matériel doit être ouvert et accessible à tous, à des fins d'information, de recherche et d'éducation. Plus de 1,2 million de demandes concernant la recherche sont faites chaque année.

Actuellement, en raison des ressources limitées, moins de 10 % des collections des musées sont numérisées et accessibles en ligne. C'est un signe très évident des limites financières auxquelles font face nos institutions.

Avec les vastes ressources documentaires d'objets patrimoniaux, notre patrimoine est virtuellement verrouillé et très peu accessible. Avec la numérisation et le développement de contenu, les Canadiens, les écoles et les universités auraient un plus grand accès à ces trésors. Le Réseau canadien d'information sur le patrimoine [RCIP] a un rôle important à jouer. Cet organisme a connu d'importantes réductions et ses effectifs sont passés de 40 à moins de 10.

Une des préoccupations est que le droit d'auteur de nombreuses images n'est pas du domaine public. L'AMC a fait des recommandations au Comité sur l'industrie, la science et la technologie lors de son examen de la Loi canadienne sur le droit d'auteur.

Pour raconter aux Canadiens leur histoire et la faire connaître à l'échelle internationale, de nouvelles ressources sont requises.

NOUS RECOMMANDONS QUE LES PROGRAMMES DE FINANCEMENT DES INFRASTRUCTURES FÉDÉRALES SOIENT PLUS ACCESSIBLES ET OUVERTS AUX PROJETS DU PATRIMOINE.

INFRASTURTURE/ÉDIFICES

Selon une étude d'avril 2018 du ministère du Patrimoine canadien, un bon nombre de musées sont dans des édifices inadéquats. Trente-huit pour cent des musées sont dans des installations périmées ou dans un pauvre état. Des toits qui coulent, des conditions environnementales inappropriées pour la conservation d'artéfacts et de documents, l'incapacité d'avoir des installations appropriées où les autochtones pourraient voir du matériel sacré, de même que la nature croissante des collections à mesure que notre société grandit, tout comme les preuves qui doivent être enregistrées et conservées de façon sécuritaire.

Le ministre du Patrimoine canadien dispose d'un fonds pour les projets importants, mais ce budget est limité et ne peut répondre à tous les besoins des entreprises culturelles, sans parler des musées. Les projets majeurs au Canada exigent un soutien fédéral qui ne peut suffire.

Le grand financement provenant des autres ministères provinciaux devrait être plus facilement accessible pour les musées sans but lucratif, mais la plupart exigent un statut prioritaire par province. Les musées se perdent dans ce processus.

NOUS FAISONS APPEL AU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL POUR QU'IL INVESTISSE 20 MILLIONS DE DOLLARS PAR ANNÉE SUR UNE PÉRIODE DE CINQ ANS POUR NUMÉRISER LES COLLECTIONS ET LES RENDRE ACCESSIBLES EN LIGNE POUR TOUS LES CANADIENS.

AMÉLIORER L'AUTOSUFFISANCE DES MUSÉES

Nous sommes d'avis que les musées ont besoin d'une diversité de financement. Ce qui constituerait une saine fondation et représenterait la stabilité à long terme.

L'AMC a aidé les musées à accroître leurs revenus encaissés, grâce à un programme que nous avons mis de l'avant. Les résultats ont été positifs et représentent 36 % de tous leurs revenus. C'est ainsi que les musées ont connu une augmentation majeure de leurs revenus.

Cependant, nous avons constamment recommandé l'introduction, au niveau fédéral, d'un programme spécial de contributions à parts égales. Le pourcentage des contributions est tout juste supérieur à 10 % alors qu'aux États-Unis il est de 40 %. Cette comparaison n'est peut-être pas juste, en raison de la réglementation fiscale. Nous avons étudié la situation et nous en sommes arrivés à la conclusion que ça pouvait atteindre 20 % si une mesure incitative s'était concrétisée, comme nous l'avions proposé.

Dans un tel programme, des contributions équivalentes seraient versées dans les projets déterminés par les musées, comme une campagne de collecte de fonds pour la conservation, les chaires de recherche, les acquisitions particulières, l'éducation, etc.

Le Manitoba a récemment lancé un programme de ce type pour les petits musées; le Québec a depuis longtemps un programme plus généreux. Ce type de programme devrait être distinct pour les musées et non limité aux fondations, mais les projets prioritaires devraient y être admissibles.

NOUS RECOMMANDONS UN PROGRAMME DE CINQ ANS POUR AUGMENTER LE SOUTIEN PRIVÉ, AVEC UN PROGRAMME DE CONTREPARTIE DE 25 MILLIONS DE DOLLARS PAR ANNÉE.

CONCLUSION

Au Canada, les musées sont parmi les institutions les plus appréciées et les plus visitées. Toutefois, ils ont été négligés pendant des années. Nous demandons respectueusement que vous fassiez des recommandations pour le Budget fédéral de 2019. Cet investissement nous vaudra une citoyenneté plus forte, de meilleures collectivités et une nation plus saine.

Respectueusement soumis,

John G. McAvity, Ordre du mérite, Ph. D en littérature, Prix Canada pour l'excellence

Directeur administratif et chef de la direction

Association des musées canadiens

Ottawa

www.museums.ca Email jmcavity@museums.ca

TÉL.: 613 567-0099